

E.S.T.E.S.

Centre de Ressources Documentaires

REVUE DE PRESSE ET VEILLE JURIDIQUE

N° 2 – Mars Avril 2010

ACTION SOCIALE

* **Le Cahier Juridique : POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE : SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL : une réforme de l'administration territoriale de l'Etat**

De : VINCENT Sandrine

Dans le cadre de la RGPP (révision générale des politiques publiques), les DRASS et les DDASS vont être remplacées par les Directions Régionales de la Jeunesse, du Sport et de la Cohésion Sociale et les Directions Départementales de la Cohésion Sociale, On trouvera ici un résumé des changements au niveau de la région et du département avec schémas.

Dans : **A.S.H.**

Du/de : **29 JANVIER 2010** - n ° **2644** - p **55 à 64** - Cote : **A ASH 851**

* **Le Cahier Juridique : POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE : LA NOUVELLE DIRECTION GENERALE DE LA COHESION SOCIALE**

De : VINCENT Sandrine

Synthèse de la nouvelle organisation de l'administration centrale des ministères chargés des "affaires sociales" : création de la direction générale de la cohésion sociale, missions, organisation et organigramme.

Dans : **A.S.H.**

Du/de : **29 JANVIER 2010** - n ° **2644** - p **45 à 53** - Cote : **A ASH 850**

* **"RENTABILITE ET OBJECTIFS SOCIAUX SONT CONCIABLES"**

De : SIBILE Hugues, VACHON Jérôme

A la découverte de "l'entrepreneuriat social" ou du "social business" : à savoir une cohabitation entre rentabilité et utilité sociale ? S'agit-il d'une nouvelle façon d'augmenter les marges bénéficiaires ou, au contraire, d'un moyen d'utiliser la richesse créée

au profit des population qui en ont besoin ? Réponses du vice-président du Crédit Coopératif et du tout nouveau "Mouvement des entrepreneurs sociaux". Un nouveau champ d'action pour les travailleurs sociaux ?

Dans : **A.S.H.**

Du/de : **5 FEVRIER 2010** - n ° **2645** - p **36 & 37** - Cote : **A ASH 857**

ADMINISTRATION ET GESTION DES ETABLISSEMENTS

* **LES USAGERS : une figure du partenariat entre mythe et réalité**

De : ANTOINE Jenny

Cet article présente l'évolution de la prise en compte de l'usager au centre du dispositif de l'action sociale, et de sa place. Différents formes de relations de partenariat usagers-travailleur social sont présentées, ainsi que leur complexité.

Dans : **FORUM - Revue de la Recherche en Travail Social**

Du/de : **JUILLET 2009** - n ° **124** - p **44 à 49** - Cote : **A FRR 25**

Rédaction : Anne Quirin et Iris Gutfried

Tél. : 33 (03 88 21 19 93 - Fax : 33 (0)3 88 21 19 99

Adresse d'expédition : ESTES - Centre de Ressources Documentaires

3, rue Sédillot BP 44

67065 STRASBOURG CEDEX

ADMINISTRATION ET GESTION DES ETABLISSEMENTS

*** FIGURES DU PARTENARIAT : les relations entre le secteur associatif et les collectivités territoriales**

De : BERNARDI Sylvain, BERTAUX Roger

Depuis les années 80, les politiques de décentralisation, les politiques de la ville et de l'insertion, la territorialisation de l'action sociale ont radicalement modifié l'intervention sociale. Le passage d'une intervention segmentée, éclatée à une intervention partagée et coordonnée a été accompagné de multiples schémas et plans, mis en oeuvre généralement sur le plan local, à l'échelle d'un territoire. Les professionnels de l'intervention sociale, socioculturelle ou culturelle ont pris l'habitude de travailler avec d'autres issus d'organisations différentes. En témoignent les réseaux, les plateformes et les "maisons".

Les auteurs de cet article relatent les différentes formes du travailler ensemble pouvant exister. Ils tirent des conclusions à partir d'une étude sur les relations entre l'intercommunalité et l'éducation populaire fait sur le territoire lorrain (où il existe six "pays" ruraux).

Dans : **FORUM - Revue de la Recherche en Travail Social**

Du/de : **JUILLET 2009** - n ° **124** - p **18 à 26** - Cote : **A FRR 23**

*** L'INSTITUTION INCERTAINE DU PARTENARIAT : une analyse socio-anthropologique de la gouvernance partenariale dans l'action sociale territoriale**

De : LYET Philippe

Ce texte parle de la difficulté de la gouvernance partenariale, à partir de deux exemples. La question posée : que se passe-t-il à chaque niveau d'action et comment tout cela recompose-t-il la logique initiale, soit en la déformant, soit en y introduisant des dimensions qui tiennent au fait que l'injonction à « coconstruire » et à collaborer mobilise les acteurs sur des dimensions de nature socio-anthropologique qui introduisent dans l'action, des enjeux en terme de dynamique identitaire, individuelle et collective; de construction de sens et de lien social ; et d'instituer la dynamique collective ?

Dans : **FORUM - Revue de la Recherche en Travail Social**

Du/de : **JUILLET 2009** - n ° **124** - p **9 à 17** - Cote : **A FRR 22**

*** LA PRATIQUE DU CONTRAT : La vie du CPOM, mode d'emploi**

De : LAPERRIERE Jean-Marc

Dans cet article, l'auteur, formateur ACTIF, présente différentes pratiques dans la mise en place du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens Mutualisés et en retire des conseils concrets.

Dans : **LES CAHIERS DE L'ACTIF**

Du/de : **MAI JUIN 2009** - n ° **396/397** - p **131 à 146** - Cote : **A ACT 80**

*** LA PRATIQUE DU CONTRAT : LES INCIDENCES DES CPOM sur les réponses aux besoins des usagers et sur la gouvernance du secteur social et médico-social**

De : LOUBAT Jean-René

Analyse d'un spécialiste du secteur des évolutions de la gouvernance dans le secteur social et médico-social : "Les secteurs social et médico-social sont entrés dans ce que nous appelons leur "deuxième phase historique de professionnalisation". C'est-à-dire celle d'une véritable organisation de leurs modes opératoires, après une première phase d'institutionnalisation des règles du jeu qui a couru grosso modo sur la période de la seconde guerre mondiale aux années soixante-dix" : un nouveau contexte, une culture du résultat , la contractualisation des relations entre acteurs, l'évaluation de la qualité, comparaison et concurrence, efficacité, efficience, réactivité et innovation, et un peu de prospective.

Dans : **LES CAHIERS DE L'ACTIF**

Du/de : **MAI JUIN 2009** - n ° **396/397** - p **115 à 129** - Cote : **A ACT 79**

ADMINISTRATION ET GESTION DES ETABLISSEMENTS

*** LA PRATIQUE DU CONTRAT : Les CPOM (CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS MUTUALISES) : An II - D'une évolution naturelle ou d'une (contre)révolution ?**

De : HARDY Jean-Pierre

Dans cet article, Jean-Pierre Hardy, chargé d'enseignement à l'Ecole de Hautes Etudes en Sante Publique, explique pourquoi les CPOM ne "se présentent pas nécessairement comme cette sorte de "cheval de Troie" du libéralisme économique dont le secteur serait "victime"". Pour lui, les contrats pluriannuels ... comme les groupements de coopération " vont permettre de sauvegarder dans le secteur social et médico-social une "diversité écologique" entre "grandes" et "petites" associations, associations "gestionnaires" professionnalisées, et associations "militantes", entre fonctions "tribunitiennes" et fonctions "instrumentales"".

Dans : **LES CAHIERS DE L'ACTIF**

Du/de : **MAI JUIN 2009** - n ° **396/397** - p **97 à 107** - Cote : **A ACT 78**

*** LA PRATIQUE DU CONTRAT : LA CONTRACTUALISATION, un espace de négociation visant à répondre au mieux aux besoins des usagers**

De : MORTEL Philippe, VAILLOT-POL Nicole, BOURQUE Richard

Deux exemples de mobilisation de tous (professionnels, usagers, parents, partenaires,... dans la démarche de contractualisation, "afin de bien cerner la problématique, de planifier la démarche, de la mettre en oeuvre et de l'ajuster au besoin".

Dans : **LES CAHIERS DE L'ACTIF**

Du/de : **MAI JUIN 2009** - n ° **396/397** - p **87 à 94** - Cote : **A ACT 77**

*** LA PRATIQUE DU CONTRAT : LA LOI DE LA REPUBLIQUE FRANCHIT LES MURS DES INSTITUTIONS : De la pratique du contrat à la décontraction des pratiques**

De : FAUVEL Bernard

A partir d'une démarche personnelle, l'auteur de cet article, directeur d'établissement à l'ADAPEI des Hautes Alpes, nous montre comment la pratique du contrat permet "aux personnes vulnérables de se réapproprier leur propre parcours de vie, leur histoire, leurs histoires".

Dans : **LES CAHIERS DE L'ACTIF**

Du/de : **MAI JUIN 2009** - n ° **396/397** - p **75 à 86** - Cote : **A ACT 76**

*** LA PRATIQUE DU CONTRAT : LA NECESSAIRE ARTICULATION ENTRE LE PROJET PERSONNALISE ET LE CONTRAT DE SEJOUR**

De : GUYOT Patrick

Cet article traite de la nécessité d'articuler les projets personnalisés et les contrats de séjour à travers l'analyse des textes juridiques et administratifs et d'un exemple concret. C'est "la démarche d'élaboration et de rédaction du projet personnalisé" qui apparaît en conséquence comme centrale " et "doit faire l'objet d'une procédure formalisée dans les projets d'établissement".

Dans : **LES CAHIERS DE L'ACTIF**

Du/de : **MAI JUIN 2009** - n ° **396/397** - p **67 à 74** - Cote : **A ACT 75**

*** LA PRATIQUE DU CONTRAT : LA CONTRACTUALISATION , un outil d'aide à la personnalisation de l'accompagnement des usagers**

De : GIMENO Gérald

Exploration de la contractualisation comme un outil qu'il faudra s'approprier "afin d'éviter la survenue d'une éventuelle déconvenue, à savoir un risque à terme d'un excès de recours devant le juge et donc de sombrer dans la judiciarisation des rapports sociaux et s'éloigner de la finalité même de la création de l'outil, à savoir de privilégier les relations et de personnaliser les prestations".

Dans : **LES CAHIERS DE L'ACTIF**

Du/de : **MAI JUIN 2009** - n ° **396/397** - p **55 à 66** - Cote : **A ACT 74**

ADMINISTRATION ET GESTION DES ETABLISSEMENTS

*** LA PRATIQUE DU CONTRAT : DONNER UN SENS AU CONTRAT DE SEJOUR**

De : VIARD Anne-Catherine

Comment rédiger un "bon" contrat, quel sens donner à cette contractualisation ? Dans cet article, l'auteur analyse les "remontées de terrain" et les entretiens menés avec des directions d'établissement du secteur "handicap" et aussi de la "protection de l'enfance".

Dans : **LES CAHIERS DE L'ACTIF**

Du/de : **MAI JUIN 2009** - n ° **396/397** - p **45 à 53** - Cote : **A ACT 73**

*** LA PRATIQUE DU CONTRAT : DE LA CONTRACTUALISATION PAR LA LOI DU 2 JANVIER 2002**

De : ARQUIE Magalie, TOLVE Raphaël

Analyses d'un magistrat et d'un psychosociologue de l'intention du législateur de la loi du 2 janvier 2002 dans le renforcement de la démarche contractuelle dans les structures : "l'une des visées principales de la loi consiste en effet à mettre un terme à un déséquilibre des parties au détriment de l'usager, en valorisant des engagements réciproques et interdépendants des deux parties autour d'objectifs identifiés comme communs, de prestations de l'établissement ou du service et d'une contrepartie

Dans : **LES CAHIERS DE L'ACTIF**

Du/de : **MAI JUIN 2009** - n ° **396/397** - p **35 à 41** - Cote : **A ACT 72**

*** RECOMMANDATIONS, REFERENTIELS et PROCEDURES DE "BONNES PRATIQUES" : des balises pour penser l'intervention sociale et médico-sociale ? : EVALUER POUR PRENDRE EN COMPTE L'HUMAIN DANS TOUTE SA COMPLEXITE : Un choix stratégique porté par des enjeux communicationnels, managériaux, organisationnels et opérationnels**

De : JANVIER Roland

L'auteur, docteur en sciences de l'information et de la communication se propose ici, de "saisir à pleines mains (donc à pleine intelligence car c'est dans nos actes que réside la signification/compréhension des choses) les opportunités de la situation présente" et d'"ouvrir des perspectives pour l'action plutôt que de rester à des constats potentiellement démobilisateurs".

Dans : **LES CAHIERS DE L'ACTIF**

Du/de : **JUILLET OCTOBRE 2009** - n ° **398/401** - p **119 à 127** - Cote : **A ACT 86**

*** RECOMMANDATIONS, REFERENTIELS et PROCEDURES DE "BONNES PRATIQUES" : des balises pour penser l'intervention sociale et médico-sociale ? INTERVENTIONS SOCIALES, RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES ET EVALUATION : Quels enjeux pour les professionnels ?**

De : SAVIGNAT Pierre

Après avoir analysé le processus d'institutionnalisation de la notion d'évaluation, l'auteur, membre du conseil scientifique de l'ANESM, se propose d'examiner les articulations entre recommandation, évaluation et pratiques professionnelles. Il en conclue que "rendre visible et lisible le travail d'action sociale, accompagner ce mouvement de prises de position, sur ce que doivent être les pratiques au regard des attentes et des besoins des usagers, devient une nécessité absolue. Un processus évaluatif, qualitatif et participatif bien conduit ne peut qu'y contribuer".

Dans : **LES CAHIERS DE L'ACTIF**

Du/de : **JUILLET OCTOBRE 2009** - n ° **398/401** - p **101 à 117** - Cote : **A ACT 85**

ADMINISTRATION ET GESTION DES ETABLISSEMENTS

*** RECOMMANDATIONS, REFERENTIELS et PROCEDURES DE "BONNES PRATIQUES" : des balises pour penser l'intervention sociale et médico-sociale ? DES REPERES NECESSAIRES ? UTILES ? PERTINENTS ? POUR QUELLE DYNAMIQUE ?**

De : GACOIN Daniel

L'auteur, directeur de Proéthique conseil, se propose d'étudier ici les "recommandations de bonnes pratiques de l'ANSEM " sous trois angles de réflexions : la nouveauté, la conception et l'utilisation. Pour lui, elles "constituent une occasion pour interroger les pratiques non sur le "pourquoi" mais sur le "comment" !

Dans : **LES CAHIERS DE L'ACTIF**

Du/de : **JUILLET OCTOBRE 2009** - n ° **398/401** - p **51 à 63** - Cote : **A ACT 84**

*** RECOMMANDATIONS, REFERENTIELS et PROCEDURES DE "BONNES PRATIQUES" : des balises pour penser l'intervention sociale et médico-sociale ? OUVERTURE D'UN DEBAT SUR LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : Directives ou propositions ?**

De : VERCAUTEREN Richard

A propos des "guides" de bonne conduite, de bonnes pratiques et des interrogations éthiques, de compréhension, de mise en pratiques, de droit qu'ils suscitent.

Dans : **LES CAHIERS DE L'ACTIF**

Du/de : **JUILLET OCTOBRE 2009** - n ° **398/401** - p **37 à 48** - Cote : **A ACT 83**

*** RECOMMANDATIONS, REFERENTIELS et PROCEDURES DE "BONNES PRATIQUES" : des balises pour penser l'intervention sociale et médico-sociale ? LES "BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES" ENTRE CONFORMITE ET INNOVATION**

De : CHARLEUX François

Aucun texte ne définit la notion de "bonne pratique professionnelle" : elle peut être le produit d'un "consensus" et de ce fait, elle s'impose à tous en raison des valeurs qui la sous-tendent. L'auteur, psychosociologue et consultant, analyse ici le rôle de l'Agence Nationale de l'évaluation et de la qualité chargée d'élaborer des recommandations de "bonnes pratiques". Ces recommandations s'avèrent être des leviers d'ouverture et d'innovation pour chaque établissement et service social ou médico-social.

Dans : **LES CAHIERS DE L'ACTIF**

Du/de : **JUILLET OCTOBRE 2009** - n ° **398/401** - p **23 à 34** - Cote : **A ACT 82**

*** RECOMMANDATIONS, REFERENTIELS et PROCEDURES DE "BONNES PRATIQUES" : des balises pour penser l'intervention sociale et médico-sociale ? PRATIQUE ET BONNES PRATIQUES du singulier au pluriel**

De : LEFEVRE Patrick

Regard d'un consultant et formateur sur la culture des organisations et des professionnels, mise en perspective du concept de "bonnes pratiques" et suggestion de pistes qui permettent la réflexion et l'action au sein des équipes.

Dans : **LES CAHIERS DE L'ACTIF**

Du/de : **JUILLET OCTOBRE 2009** - n ° **398/401** - p **9 à 17** - Cote : **A ACT 81**

DROGUE/TOXICOMANIES/ADDICTIONS

*** La loi du 31 décembre 1970 : STUPEFIANTS ET TOXICOMANIES : Quarante ans d'ambivalence entre santé publique et ordre public - Le cannabis : un traitement à part**

De : MALET Jessie

Réflexions sur la gestion politique des drogues en France depuis la loi du 31 décembre 1970 articulée entre santé publique et répression. Que désire-t-on exactement ? Veut-on accompagner l'usage de la drogue au moindre risque ou éradiquer l'usage des drogues ? Depuis le vote de la loi de 1970, les alternances politiques et les tendances sociales ont dessiné les contours d'un cadre coercitif où "la prise en charge sanitaire fait figure, tour à tour, d'agent judiciaire ou d'acteur de prévention et de réduction des risques".

Dans : **La Revue d'action juridique & sociale - JOURNAL DU DROIT DES JEUNES**

Du/de : **FEVRIER 2010** - n ° **292** - p **16 à 26** - Cote : **A JOU 293**

DROGUE/TOXICOMANIES/ADDICTIONS

*** Communautés thérapeutiques : L'ALLIANCE DES PAIRS ET DES PROFESSIONNELS**

De : RAYNAL Florence

Comment fonctionnent les communautés thérapeutiques ? Avec le groupe comme outil de travail, comme espace de confrontation et d'échange, et l'accompagnement individuel pour aider la personne à se reconstruire. Les professionnels se mettent en seconde ligne que pour les résidents puissent acquérir de nouvelles compétences "les aidant à ne pas reproduire des attitudes à l'origine du comportement addictif".

Dans : **A.S.H.**

Du/de : **26 FEVRIER 2010** - n° **2648** - p **24 à 27** - Cote : **A ASH 859**

EDUCATION SPECIALISEE

*** Terrain : Paroles de professionnels : EDUCATEURS DE PREVENTION SPECIALISEE : MILITANTS**

De : MAGOS Isabelle

Paroles de professionnels sur le terrain : une fois de plus, des "éducateurs de rue" témoignent de leur "engagement" auprès des jeunes, à leur rencontre pour prévenir les risques de marginalisation.

Dans : **L'ECOLE DES PARENTS**

Du/de : **SEPTEMBRE OCTOBRE 2009** - n° **580** - p **40 à 42** - Cote : **A EPE 156**

*** De l'errance à l'autonomie : ACCOMPAGNER LES JEUNES EN RUPTURE**

De : HELFTER Caroline

Que faire pour aller à la rencontre d'une "nouvelle marge juvénile" constituée de jeunes en rupture, adolescents et jeunes adultes ? Difficiles à appréhender par les politiques sociales, ces jeunes sont méfiants et la prévention spécialisée peut être un outil privilégié pour lever leur défiance.

Dans : **A.S.H.**

Du/de : **12 FEVRIER 2010** - n° **2646** - p **24 à 27** - Cote : **A ASH 854**

*** Un lieu d'accueil pour marginaux âgés : UNE VIE APRES L'ERRANCE**

De : CORMIER Henri

Reportage sur un lieu où les SDF vieillissants peuvent couper progressivement les liens qui les rattachent au monde de l'errance et s'installer dans une vie stable et sédentaire, un lieu de vie transitoire qui dure dont la fin de prise en charge pose question...

Dans : **A.S.H.**

Du/de : **12 FEVRIER 2010** - n° **2646** - p **28 à 31** - Cote : **A ASH 853**

*** L'ENFERMEMENT : L'ABERRATION CARCERALE**

De : WACQUANT Loïc J.D.

Pour l'auteur, professeur à l'université de Californie-Berkeley est chercheur au Centre de sociologie européenne à Paris, la prison "fait disparaître de l'espace public les rebuts de la société de marché et les laissés pour compte" et cette utilisation de la prison est pour lui "une aberration autant politique que pénale".

Dans : **PRATIQUES ou Les Cahiers de la Médecine Utopique**

Du/de : **JANVIER 2010** - n° **48** - p **38 à 40** - Cote : **A PRA 56**

*** L'enfermement : LE GHETTO, PRISON ETHNORACIALE**

De : WACQUANT Loïc J.D.

Réflexions d'un sociologue sur les liens entre la prison et le ghetto : "le ghetto opère à la manière d'une prison ethno raciale : il met en cage, pour ainsi dire, un groupe dépourvu d'honneur et il ampute gravement les chances de vie de ses membres afin d'assurer au groupe statutaire dominant qui réside dans ses parages la "monopolisation des biens ou des opportunités matériels et spirituels".

Dans : **PRATIQUES ou Les Cahiers de la Médecine Utopique**

Du/de : **JANVIER 2010** - n° **48** - p **22 à 24** - Cote : **A PRA 55**

HANDICAP ET INADAPTATION

*** IL FAUT FAIRE VIVRE LE PROJET DE VIE**

De : BECHTOLD Martine, LOUBAT Jean-René

Le concept de "projet de vie" est consacré par la loi du 11 février 2007, mais il a encore du mal à s'imposer dans les établissements et être traité comme une quantité négligeable. Il est pourtant la "pierre angulaire" de la nouvelle approche du handicap. Que veulent faire de leur vie les personnes accueillies ? Chacun peut élaborer un projet de vie, le mettre à l'écrit est plus rare et l'exercice s'avère très compliqué pour les personnes vulnérables ou handicapées, car il suppose une acceptation et un dépassement continu de difficultés successives....

Dans : **A.S.H.**

Du/de : **5 FEVRIER 2010** - n ° **2645** - p **26 & 27** - Cote : **A ASH 856**

*** LA DISCRIMINATION EST LA PEUR DE SOI-MEME**

De : LAPLANTINE François

Interrogé sur le passage de la distinction à la différence, et de la différence à la discrimination, l'auteur, anthropologue, reprend l'idée du "pli" de Gilles Deleuze : "le contraire du multiple, c'est la simplification, ce qui ne plie que d'une seule manière. Dans la discrimination, nous plions les autres d'une seule manière. C'est une simplification. Ils deviennent dans ce processus la figure de nous-mêmes que nous n'aimons pas et que nous leur assignons".

Dans : **LE SOCIOGRAPHE - Recherches en travail social**

Du/de : **JANVIER 2010** - n ° **31** - p **97 à 106** - Cote : **A SOC 26**

*** SOURD JOUR APRES JOUR : Petites et grandes conséquences d'une assignation normative**

De : KERBOURC'H Sylvain

Qu'est-ce qu'être sourd "dans une société bavarde, faite par et pour ceux qui entendent mais à laquelle, ne manquent-ils pas de le rappeler, ils appartiennent aussi" ? L'auteur, sociologue, tente de montrer ici "la nécessité de ne pas opposer la reconnaissance des spécificités d'un individu et son inscription immuable comme sujet de droits pour qu'il puisse disposer de ressources essentielles et s'assurer davantage d'autonomie et de liberté de choix"

Dans : **LE SOCIOGRAPHE - Recherches en travail social**

Du/de : **JANVIER 2010** - n ° **31** - p **57 à 66** - Cote : **A SOC 25**

*** SOMMES-NOUS TOUS HANDICAPES ? Des effets pervers de l'altruisme**

De : DUPONT Catherine

Réflexion d'un psychothérapeute sur le travail avec des personnes handicapées et sur la culpabilité ressentie par les valides.

Dans : **LE SOCIOGRAPHE - Recherches en travail social**

Du/de : **JANVIER 2010** - n ° **31** - p **31 à 35** - Cote : **A SOC 24**

IMMIGRATION

*** "INTEGRONS LE FAIT QUE NOUS SOMMES DIVERS ET MULTIPLES"**

De : MORO Marie-Rose, VACHON Jérôme

Réflexions d'une pédopsychiatre, ethnopsychiatre, sur la société multiculturelle. Pour elle, "les travailleurs sociaux, comme les cliniciens ne sont ni des juges ni des agents du contrôle de la normalité", ils peuvent aider les familles migrantes à intégrer notre modèle à condition de les respecter dans leur langue, leur diversité et leur manière de penser.

Dans : **A.S.H.**

Du/de : **12 FEVRIER 2010** - n ° **2646** - p **32 & 33** - Cote : **A ASH 855**

IMMIGRATION

*** La France n'est ni accueillante ni solidaire : "ON CONSTRUIT POLITIQUEMENT L'ETRANGER COMME UN PROBLEME DE SOCIETE"**

De : VALLUY Jérôme, BARBIER Marie

Le sociologue Jérôme Valluy montre ici comment la politique française "a transformé l'image publique des étrangers, les stigmatisant comme une menace".

Dans : **La Revue d'action juridique & sociale - JOURNAL DU DROIT DES JEUNES**

Du/de : **FEVRIER 2010** - n ° **292** - p **39 à 51** - Cote : **A JOU 295**

*** SOCIOLOGIE DE LA FEMME VOILEE : Du voile hérité au voile révélé**

De : JOVELIN Emmanuel

Cet article s'intéresse aux femmes qui portent le voile, en tentant d'analyser le sens qu'elles donnent à cet acte, en les faisant parler de leur choix.

Dans : **PENSEE PLURIELLE - Pensée, Pratiques & Réflexions du social**

Du/de : **2e SEMESTRE 2009** - n ° **21 2009/2** - p **113 à 125** - Cote : **A PEN 3**

POLITIQUE SOCIALE

*** Le Magazine : Décryptage : "L'ASSOCIATION DE SOLIDARITE DEVIENT UN PUR OPERATEUR FONCTIONNEL" selon Robert Lafore, président du Conseil de Prospective de l'Uniopps**

De : LAFORE Robert, SARAZIN Isabelle

Les associations d'action sociale et médico-sociale sont confrontées à de nombreux changements dus aux réformes du secteur par la puissance publique. Ces nouvelles législations et réorganisations bousculent les structures qui vivent ces mutations difficilement car ils ressentent une certaine incohérence, un alourdissement des sujétions comptables et financières et une augmentation des procédures. L'Etat a changé son intervention dans les modalités de protection sociale et d'assistance. Jusque dans les années 70-80 chaque "inadapté" était référé à une catégorie et confié dans des institutions à des professionnels spécialisés. Puis ce modèle se montrant inadapté pour prendre en charge des nouveaux publics, d'autres logiques se sont installées plus transversales, notamment l'idée d'engager les personnes dans une dynamique leur permettant de rejoindre le droit commun. Les structures doivent désormais se connecter les unes aux autres pour faire droit au « projet de vie » ou au « contrat » en aménageant le parcours. L'offre de services doit se structurer dans une logique de réseaux, de regroupements, de continuité des prises en charge, et chaque établissement est obligé d'ajuster constamment ses réponses. Ce n'est plus l'individu qui doit s'adapter à la structure, mais la structure à l'individu... Historiquement l'action sociale s'est construite autour de logiques d'auto-organisation, les associations de la loi 1901 se sont donc inscrites dans ce processus ou la société civile était pleinement participative. Aujourd'hui, l'institution associative et la pertinence de son mode de gestion sont remis en question, surtout à partir de la mise en place de la loi 2002-2. Ces contraintes, notamment financières sont perçues comme une machinerie de reconfiguration de l'offre de service, avec les regroupements forcés l'objectif serait de passer de 35000 à 4000 associations... Si les associations ne parviennent pas à se maintenir on pourrait assister à une certaine publicisation de l'action sociale.

Dans : **A.S.H.**

Du/de : **29 JANVIER 2010** - n ° **2644** - p **28 à 31** - Cote : **A ASH 848**

*** LA PRATIQUE DU PARTENARIAT DANS LE CADRE DES POLITIQUES PUBLIQUES TERRITORIALISEES : LES ENJEUX DE LA PARTICIPATION**

De : CHEVALIER David

Exemples de projets partenariaux sur Nancy : la décoration d'abris-bus et les emplois familiaux, Pour le projet d'Abribus, l'analyse de la participation des acteurs porteurs du projet : la ville, l'ANPE, l'association de prévention et la compagnie des Bus, est relatée.

Dans : **FORUM - Revue de la Recherche en Travail Social**

Du/de : **JUILLET 2009** - n ° **124** - p **31 à 37** - Cote : **A FRR 24**

PROTECTION DE L'ENFANCE

*** Violences conjugales : LES ENFANTS VICTIMES OUBLIEES**

De : HELFTER Caroline

Comment accueillir la détresse des enfants témoins de violences conjugales ? L'Observatoire national de l'enfance en danger a constitué un groupe de travail sur la question. On relève surtout que les politiques sociales relatives à ces deux problèmes se sont développées séparément. Comment remédier à cela ?

Dans : **A.S.H.**

Du/de : **5 MARS 2010** - n ° **2649** - p **30 à 33** - Cote : **A ASH 860**

*** PROTEGER DU DANGER ET EDUQUER A LA CITOYENNETE : la situation des mineurs isolés étrangers du point de vue d'un travailleur "social"** (Colloque de l'association Primo Levi du 26 juin 2009)

De : LE CALONNEC Guy

L'auteur, engagé dans la protection de l'enfance, constate que "ces jeunes qui fuient pour la plupart des violences politiques génératrices de maltraitances restent sous l'emprise de cette violence politique à leur arrivée en France" et se demande "comment glisse-t-on de (cette) relation d'"autorité" qui théoriquement doit autoriser l'individu à exister en tant que sujet; à cette relation "autoritaire" qui annihile la pensée et la liberté individuelle" ? Ce qui l'amène à penser que, à travers leur situation, "les mineurs étrangers isolés (nous) rappellent aux fondamentaux du travail social" et "questionnent les politiques publiques sur la dignité de leurs effets ... "

Dans : **La Revue d'action juridique & sociale - JOURNAL DU DROIT DES JEUNES**

Du/de : **FEVRIER 2010** - n ° **292** - p **27 à 38** - Cote : **A JOU 294**

SOCIETE

*** Société : FAIRE SOCIETE : Les Français en quête d'égalité - Le paysage social de la France - Le couple a la vie dure - Le désarroi des jeunes - Une France plus carcérale - Les étrangers en Europe**

De : ALTERNATIVES ECONOMIQUES

Des chiffres qui permettent de comprendre comment les Français "font société" : ils restent attachés à leurs libertés individuelles mais semblent "aussi vouloir plus de solidarité, notamment vis-à-vis de la jeunesse durement frappée sur le front de l'emploi". La France n'est pas "tout à fait le pays de classes moyennes qu'ils croyaient" et "les inégalités y ont la vie dure".

Dans : **ALTERNATIVES ECONOMIQUES**

Du/de : **4e TRIMESTRE 2009** - n ° **HORS-SERIE N° 82** - p **62 à 76** - Cote : **A ALT 76**

TRAVAIL SOCIAL

*** Le Magazine : Vos pratiques : CRISE DES FORMATIONS EN TRAVAIL SOCIAL : CHERCHE STAGE DESESPEREMENT**

De : VACHON Jérôme, DELLANGNOL Clémence, STERN Catherine

La difficulté de trouver un stage par les étudiants en formation en travail social prend de l'ampleur, la gratification des stages en est pour quelque chose, mais pas seulement, il y a des causes multiples de refus, charges de travail importantes, manque de temps, mauvaises dates, pas de professionnel pour accueillir... Mais la gratification s'est simplement ajoutée aux arguments, car dans les institutions la ligne budgétaire est trop serrée. Cette question est alarmante pour les centres de formation mais pas seulement, l'éducation nationale est aussi touchée par cette obligation mise en place en 2006 par la Loi sur l'Egalité des chances. Faut-il baisser le montant de la gratification ou trouver une autre solution ?

Dans : **A.S.H.**

Du/de : **29 JANVIER 2010** - n ° **2644** - p **32 à 38** - Cote : **A ASH 849**

TRAVAIL SOCIAL

* **BRISER LE TABOU DE L'ATTACHEMENT**

De : MARAQUIN Carine, MASSON Geneviève

Qu'est-ce qu' être professionnel ? Peut-on être professionnel et investir (voir aimer) les personnes dont on s'occupe ? Abordées par une psychologue et une kinésithérapeute, ces questions ne sont pas étrangères aux travailleurs sociaux et leurs réflexions sont tout à fait transposables au travail social et à l'éducation spécialisée.

Dans : **A.S.H.**

Du/de : **19 FEVRIER 2010** - n ° **2647** - p **26 & 27** - Cote : **A ASH 858**

* **LA PRATIQUE DU CONTRAT A L'EPREUVE DES FAITS DEPUIS LA LOI DU 2 JANVIER 2002 : L'UTILISATION DU CONTRAT dans le champ social et médico-social**

De : BOUDJEMAI Michel

L'auteur veut montrer ici que la conception du contrat chez les professionnels et celle visée par la loi du 2 janvier 2002 n'est pas exactement de même nature, le premier s'analyse comme un contrat moral, le second se référant à la conception juridique du contrat. D'où, pour l'auteur, une impossibilité à utiliser le contrat dans le champ qui nous intéresse.

Dans : **LES CAHIERS DE L'ACTIF**

Du/de : **MAI JUIN 2009** - n ° **396/397** - p **19 à 33** - Cote : **A ACT 71**

* **REGARD SUR.... SOIGANT, PEDAGOGUE, ASSISTANT SOCIAL ET EDUCATEUR : Eléments méthodologiques pour une coopération constructive**

De : MICHIT Robert, COMON Thierry, MICHIT Hélène

Comment assistants sociaux et éducateurs spécialisés peuvent-ils coopérer de manière constructive tout en se saisissant des recommandations proposées comme bonne pratique ? En utilisant "une méthodologie de connaissance des personnes selon les caractéristiques intrinsèques à leur situation et une méthodologie de communication non déterminée par la subjectivité des acteurs".

Dans : **LES CAHIERS DE L'ACTIF**

Du/de : **JUILLET OCTOBRE 2009** - n ° **398/401** - p **293 à 315** - Cote : **A ACT 87**

* **QUESTIONS SUR LES PRESUPPOSES CULTURELS DE L'ENTRETIEN INDIVIDUEL DE TRAVAIL SOCIAL**

De : SCARPA Robert

Si, dans nos sociétés occidentales, l'entretien individuel se fonde sur l'individualisation, la non-directivité, la construction d'un projet professionnel, une hiérarchisation spécifique des besoins de l'utilisateur correspondant à une vision de l'homme propre aux pays occidentaux, il s'agit de savoir s'il (l'entretien individuel) peut être utilisé tel quel avec des populations immigrées. La solution : accepter des "accommodements raisonnables" et favoriser des "ajustements concertés", sans mettre en péril certaines valeurs.

Dans : **PENSEE PLURIELLE - Pensée, Pratiques & Réflexions du social**

Du/de : **2e SEMESTRE 2009** - n ° **21 2009/2** - p **53 à 63** - Cote : **A PEN 2**

* **MODELES DE TRAVAIL SOCIAL EN LIEN AVEC LES POPULATIONS MIGRANTES : Enjeux et défis pour les pratiques professionnelles**

De : BOLZMAN Claudio

Comment penser l'intervention en lien avec les personnes migrantes ? A partir du cas de la Suisse, l'auteur, sociologue, repère et examine plusieurs modèles pour en clarifier les présupposés : réparateur assimilationniste, ethnoculturel, communautaire, interculturel et antidiscriminatoire.

Dans : **PENSEE PLURIELLE - Pensée, Pratiques & Réflexions du social**

Du/de : **2e SEMESTRE 2009** - n ° **21 2009/2** - p **41 à 51** - Cote : **A PEN 1**